

Découverte et répartition du Miroir *Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) dans le Tarn-et-Garonne (France)

Aloïs Rouillère¹ et Arthur Ménager²

Résumé

Des recherches bibliographiques et des prospections ciblées sur les milieux favorables identifiés ont permis de découvrir le Miroir [*Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771)] dans le Tarn-et-Garonne en 2022. De nouvelles investigations ont été menées en 2023 dans le secteur afin de mieux connaître la répartition départementale de ce papillon.

Mots-clés : *Heteropterus morpheus*, Tarn-et-Garonne, première mention, répartition.

Discovery and repartition of the Miroir *Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) in the Tarn-et-Garonne department (France)

Abstract

Bibliographic research and targeted surveys in identified favorable environments led to the discovery of the Miroir [*Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771)] in Tarn-et-Garonne in 2022. In 2023, new investigations were carried out in the area to gain a better understanding of the butterfly's distribution in the département.

Key words : *Heteropterus morpheus*, Tarn-et-Garonne, first mention, distribution.

1. Introduction

Le Miroir [*Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771)] est la seule espèce française appartenant au genre *Heteropterus*. Le dessous des ailes de cette grande hespérie se caractérise par un fond jaune et des taches blanches auréolées de noir, contrastant avec le fond brun-noir du dessus des ailes (**Fig. 2 et 3**). Cette différence de couleur, couplée à son vol sautillant typique, donnent l'impression d'un clignotement, qui lui a valu son nom (Lafranchis, 2016 ; Moussus *et al*, 2019). La période de vol de l'espèce est comprise entre la fin du mois de mai et le début d'août, en une génération unique. Le Miroir occupe les boisements clairs, les ourlets, les prairies humides, les landes humides et les tourbières. Ses plantes-hôtes sont le Brachypode des bois [*Brachypodium sylvaticum* (huds.) p.beauv.] et la Molinie bleue [*Molinia caerulea* (L.) Moench, 1794] (Lépi'Net ; Moussus *et al*, 2019).

L'espèce est présente dans la moitié ouest de la France, mais n'a été découverte qu'en 2022 dans le Tarn-et-Garonne (82). Nous avons mené en 2023, de

nouvelles prospections dans l'est de ce département afin de connaître la répartition exacte de l'espèce et quelle est sa densité.

2. Matériels et méthodes

Année 2022 : Compte-tenu de l'absence de données sur le Miroir dans le département du Tarn-et-Garonne, des prospections ciblées ont été menées dans l'objectif de le découvrir. Pour cela, un recueil bibliographique et cartographique préalable a été réalisé pour identifier les milieux favorables (**Fig. 1**). La superposition des zones humides recensées par le Réseau Zones Humides et l'analyse des photos satellites ont permis d'identifier environ six prairies potentiellement favorables au développement de ce papillon.

Le 11 juin 2022, nous avons activement recherché le Miroir sur deux des prairies identifiées. Le 18 juin 2022, l'un de nous (AR) accompagné de Léa Fabre ont prospecté un ensemble de prairies humides et un bord de route forestière favorables à l'espèce. Aucun protocole spécifique (STERF) n'a été déployé.

1. 13 Grand'Rue, 32270, Aubiet. alouisrouillere@gmail.com

2. 70 avenue de Cos, 82000, Montauban. arthur.menager@gmail.com



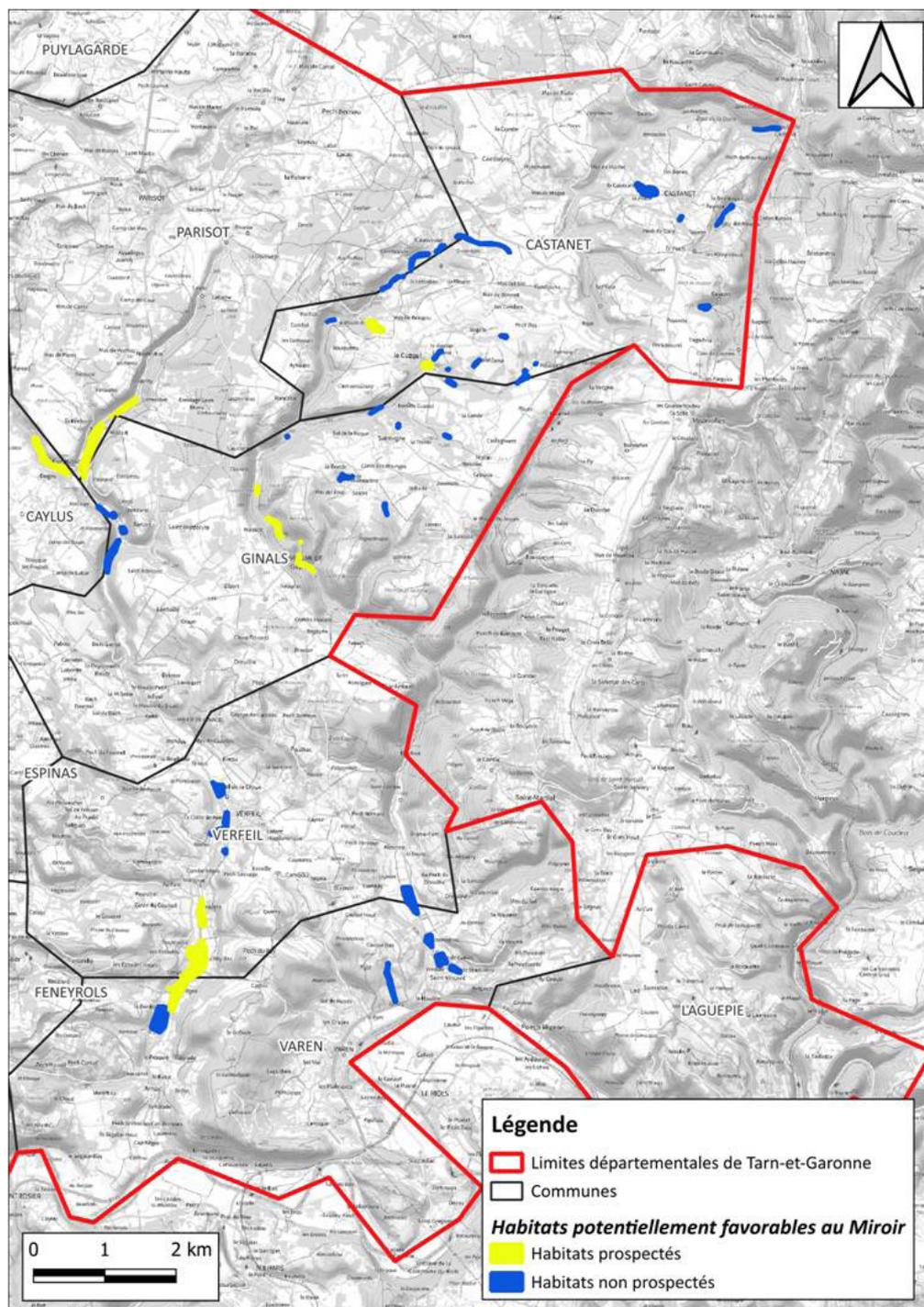


Fig. 1 - Localisation des habitats favorables au Miroir (prairies humides) dans l’est du département de Tarn-et-Garonne. En jaune figurent les secteurs prospectés en 2022 et 2023 © Aloïs Rouillère / Arthur Ménager ; en bleu les habitats favorables au Miroir, mais non prospectés.

Année 2023 : De nouvelles recherches bibliographiques ont permis de déterminer la présence d’autres milieux favorables dans la partie est du département. Le 17 juin 2023, une sortie de terrain coorganisée par la Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne (SSNTG) et le Conservatoire d’Espaces Naturels d’Occitanie (CEN) a regroupé dix naturalistes à la recherche du Miroir. Plusieurs zones ont été prospectées, sans déploiement de méthodes standardisées.

3. Circonstances de la découverte du Miroir en 2022

Après recherche bibliographique et identification des milieux favorables dans le nord-est du Tarn-et-Garonne, deux matinées de prospections en 2022 ont été réalisées et ont permis la découverte du Miroir :

- Le 11 juin 2022, le papillon est observé en vol, vers 11 h 30, sur la commune de Ginals (**Fig. 2**). L’individu longeait la RD75, au niveau du pont traversant la Baye,



Fig. 2 - Premier Miroir contacté en Tarn-et-Garonne le 11/06/2022 à Ginals (82) © Arthur Ménager



Fig. 3 - Individu du Miroir observé le 17/06/2023 à Ginals (82) © Aloïs Rouillère.

en contrebas du Pech Agut, au nord de la commune de Ginals et à quelques centaines de mètres de celle de Parisot ;

- Le 18 juin 2022, le Miroir est également contacté au Mas de Duges, sur la commune de Caylus, au bord d'une route longeant des boisements et des prairies humides.

4. Description de l'habitat

Les papillons observés les 11 et 18 juin 2022 fréquentaient les bords de routes herbeux à proximité de prairies humides bordant les cours d'eau de la Baye, à Ginals, et de la Seye, à Caylus (**Fig. 4**). Des bois clairs humides sont aussi recensés dans ces secteurs majoritairement arborés.



Fig. 4 - Bord de route et prairie de découverte du Miroir à Ginals (82) © Aloïs Rouillère.

5. Apport des prospections complémentaires de 2023

Plusieurs habitats favorables sur les communes de Castanet et de Ginals ont été prospectés le 17 juin 2023. Le Miroir a de nouveau été observé sur la commune de Ginals, sur le lieu de sa première découverte, non loin du pont sur la Baye (**Fig. 3, 5**). Deux individus ont été observés.

D'après ces nouvelles données et celle communiquée par Jérôme Brigatti (SSNTG) (un individu contacté plus au sud sur la commune de Ginals, le 24/06/2023) l'espèce semble se cantonner aux communes de Caylus et de Ginals, dans les vallées de la Baye et de la Seye.

Des milieux favorables existent aussi sur les communes adjacentes (**Fig. 1**). Des prospections



Fig. 5 - Habitat du Miroir, où les individus ont été contactés le 17/06/2023 - Ginals (82) © Françoise Rauzières.

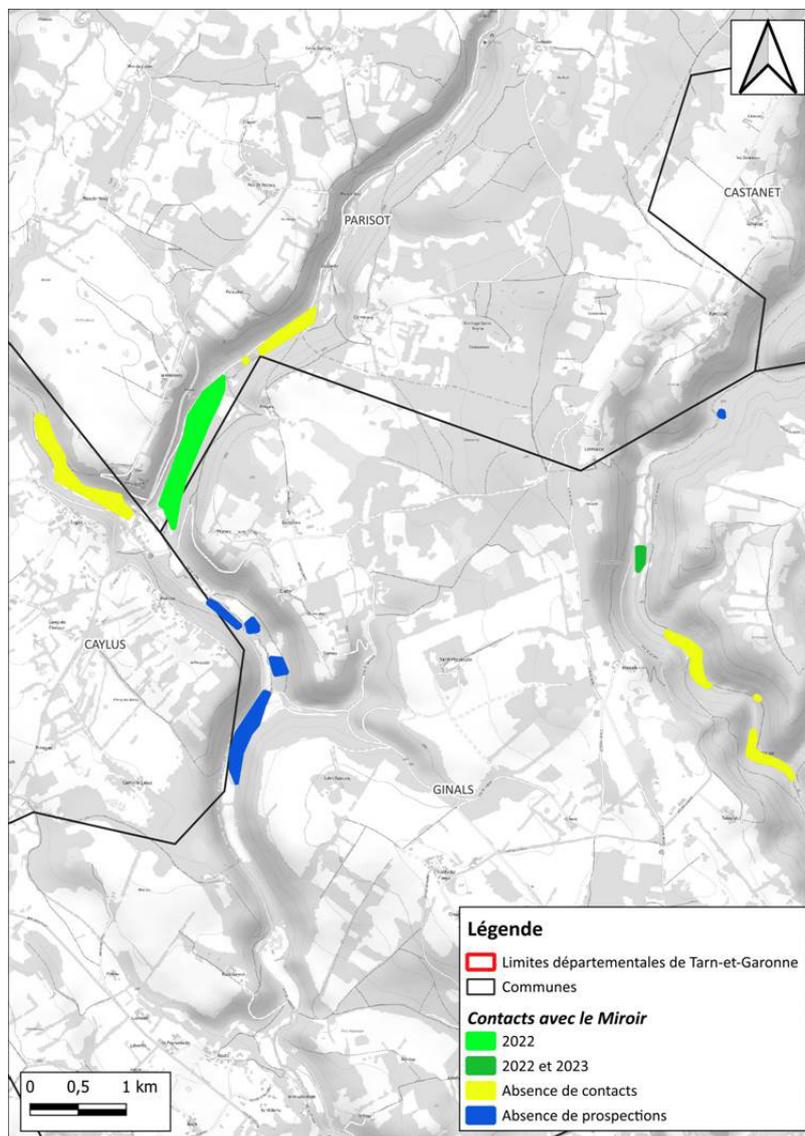


Fig. 6 - Localisation des points de contacts avec le Miroir lors des inventaires de 2022 et 2023
© Aloïs Rouillère / Arthur Ménager.

supplémentaires ciblées devraient permettre de préciser la répartition du Miroir dans le département.

6. Conclusion

Une analyse bibliographique, une cartographique préalable et des investigations ciblées sur les terrains sélectionnés ont permis d'identifier des milieux favorables au Miroir (*Heteropterus morpheus*). Le Papillon a été contacté pour la première fois dans le Tarn-et-Garonne en juin 2022. La découverte tardive de ce papillon, pourtant largement réparti dans l'ouest de la France, met en évidence le faible effort de prospection concernant les insectes dans ce département.

De nouvelles prospections ont permis en juin 2023 d'améliorer la connaissance de la répartition départementale et la densité de cette grande hespérie (Fig. 6).

Ces recherches devront se poursuivre dans les prochaines années afin d'acquérir des données plus précises et robustes.

Remerciements :

Nous remercions chaleureusement Aurélien Costes (Société des Sciences naturelles de Tarn-et-Garonne)

pour la piste de recherche, ses indications précieuses et sa relecture. Nous remercions également Jérôme Robin (CEN Occitanie) pour sa relecture.

Références

Lafranchis T. (2016) - Papillons de France. *Editions Diatheo*, Montpellier. 351 p.

Moussus J.-P., Lorin T. & Cooper A. (2019) - Guide pratique des papillons de France. *Delachaux et Niestlé*, Paris. 416 p.

Sites internet consultés

Artemisiae. Lépidoptères de France - oreina : <https://oreina.org/artemisiae/observatoire/index.module=fiche&action=fiche&d=rhopalo&id=53312>

Inventaire national du Patrimoine naturel (INPN) : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53312

Lépi'Net. Les carnets du lépidoptériste français : <https://www.lepinet.fr/especes/nation/lep/index.php?id=28900>

Réseau Zones Humides :

<http://sig.reseau-zones-humides.org/>



Soumis le 7 janvier 2024
Accepté le 31 janvier 2024
Publié en ligne (pdf) le 6 février 2024